

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Mars

L. D. P.

Le Gouvernement ne pouvait sévir contre la Ligue des Patriotes au lendemain du départ de l'impératrice Frédéric. Il est des incidents internationaux qu'il importe d'ensevelir le plus tôt possible dans l'oubli, et on ne saurait imaginer une plus coupable maladresse que de fournir aux Reptiles de Berlin un inépuisable prétexte de provocations venimeuses, en donnant aux manifestations provoquées par les imprudences de la mère de Guillaume II un inutile et retentissant épilogue judiciaire.

D'ailleurs, on n'aurait pas trouvé de juridiction française qui eût consenti à prononcer une sentence susceptible d'être interprétée comme une amende honorable à une princesse assez oublieuse des égards dus à une nation ennemie, pour aller faire à Versailles et à Saint-Cloud des excursions qui devaient fatalement raviver des blessures toujours prêtes à se rouvrir.

Mais tout en reconnaissant qu'une répression judiciaire était alors impossible, le gouvernement a dû s'apercevoir des dangers qu'une poignée d'agitateurs faisaient courir à notre pays.

Supposons qu'au lieu de déposer une couronne sur le piédestal du buste d'Henri Regnault et de voter un ordre du jour qui invitait l'empereur Guillaume II à ne pas venir à Paris, la Ligue des Patriotes eût jugé à propos d'organiser sur le passage de l'impératrice Frédéric un concert de sifflets semblable à celui qui accueillit Alphonse XII : la guerre éclatait entre l'Allemagne et la France.

Il nous paraît inutile d'insister sur cet ordre de considérations et d'examiner si c'est au ministre des affaires étrangères ou à une congrégation de patriotes amateurs, sans mandat et sans responsabilité, que doit être confiée la direction de la politique extérieure de notre pays.

Comme il était facile de le prévoir, la Ligue des Patriotes, encouragée par le succès, n'a plus observé la moindre retenue. Une association, qui est officiellement dissoute, n'a pas craint de se montrer en public avec ses insignes et ses emblèmes, dans une représentation organisée à grand orchestre au Théâtre de l'Ambigu. Les amis de M. Déroulède ont beau prétendre que les trois lettres L. D. P. ont cessé de signifier *Ligue Des Patriotes* et ne veulent plus dire maintenant que *Loi, Devoir, Patrie* ; personne ne se laisse convaincre par cette trop subtile explication.

Lorsque, sous la domination autrichienne, les Milanais arboraient des bannières où étaient écrits les mots : *Viva VERDI !* ils dissimulaient sous les apparences d'un hommage rendu à un grand musicien, le vœu national qui, dans le fond des cœurs, criait : *Viva Vittorio Emanuele re d'Italia !* Mais on a le droit de se demander si de pareils subterfuges, bons pour dépicter les soupçons d'une tyrannie étrangère, peuvent être employés par de bons citoyens à l'égard du gouvernement légal de leur pays.

Après avoir repris courage et confiance en exhibant au Théâtre de l'Ambigu la devise *Quand même*, entourée des trois lettres cabalistiques L. D. P. qui sont susceptibles des interprétations les plus ingénieuses et les plus variés, les chefs de la Société légalement dissoute ont jugé opportun d'étendre le cercle de leurs opérations ; la population parisienne n'a pas été peu surprise d'apprendre que les lieutenants de M. Déroulède avaient pris la résolution de s'opposer au banquet annuel de l'Alliance républicaine à l'Elysée-Montmartre.

La direction des affaires étrangères ne suffit plus à l'ambition de ces entrepreneurs de manifestations patriotiques, qui reprennent l'Alsace trois fois par semaine, au théâtre ou au café ; ils veulent confisquer maintenant le département de l'intérieur.

Il était temps de couper court à des provocations qui donneraient lieu de se deman-

der s'il existe deux gouvernements en France.

Un régime de liberté et de publicité est obligé de laisser à ses adversaires une extrême latitude, sous peine de manquer aux principes qui sont sa raison d'être et sa véritable légitimité ; mais si l'association dissoute voulait se donner la fantaisie d'encroûter la voie publique, elle se heurterait certainement alors à un déploiement de forces plus utile à l'Elysée-Montmartre que sur l'hippodrome de Longchamps.

MARAINVILLE.

INFORMATIONS

M. Jules FERRY

AU BANQUET DE MONTMARTRE

M. Jules Ferry a prononcé un important discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée. Dans une exorde pleine d'humour, l'honorable sénateur a d'abord rappelé cette parole de Gambetta : « En politique, il ne faut jamais rien prendre au tragique ! » et il a fait remarquer combien les organisateurs du banquet avaient eu raison de s'y tenir.

« Certains journaux, a-t-il ajouté, avaient affirmé que l'Association nationale républicaine offensait Montmartre en venant y dîner. Ils oublient que Montmartre a beaucoup plus de bonne humeur, de bonne grâce et de bon sens que ceux qui prétendent parler en son nom. »

M. Ferry se félicite d'ailleurs de la belle et superbe réclame qu'amis et ennemis viennent de faire à l'Association nationale républicaine, cette association « laborieuse et silencieuse », qui travaille exclusivement à l'organisation du parti républicain, qui se tient en dehors des questions personnelles et qui par cela même est un instrument d'union, un moyen de rapprochement entre tous les républicains, d'où qu'ils viennent.

L'orateur fait remarquer que ce sont là des idées de gouvernement et que ces idées sont en progrès manifeste. Il en donne pour preuve l'esprit qui anime la nouvelle Chambre, où les partisans de la stabilité ministérielle semblent en majorité.

L'Association nationale a encore pour but de

faire cesser les querelles intestines, et à ce sujet M. Ferry définit le radicalisme et l'opportunisme. L'opportunisme est, selon lui, une méthode, non un parti, une réaction de l'esprit de gouvernement contre l'esprit d'intransigeance, qu'il appelle familièrement l'esprit brouillon.

Dans une péroraison éloquente, le sénateur des Vosges salue les générations nouvelles qui viennent apporter à leurs aînés le concours de leur force, de leur courage pour achever l'œuvre commune, c'est-à-dire la création d'une république libre et volontairement disciplinée.

« Vous serez récompensés de vos efforts, dit-il ; mais il ne faut pas vous dissimuler que vous pourrez avoir des déboires douloureux. Vous donnerez votre vie à l'œuvre que vous avez entreprise, vous y consacrerez votre intelligence, vous y travaillerez 20 ans, 30 ans peut-être. Il n'est pas sûr que le peuple ne vous méconnaître pas. (Triple salve d'applaudissements.)

« Mais qu'importe, si vous avez rempli votre devoir ; qu'importe si vous avez hâté, ne fut-ce que d'une heure, le moment des réparations définitives que le destin tient en réserve pour la longue patience de la France ! » (Bravos prolongés.)

Les dernières paroles de M. Ferry ont été accueillies avec un enthousiasme indescriptible. Tous les convives sont debout, acclamant l'orateur ; puis ils viennent défiler devant lui et lui serrer la main.

A dix heures le banquet était terminé.

Le testament du prince Napoléon

Rome, 19 mars.

On semble tenir pour exact que le testament du prince Napoléon aurait été ouvert hier au Quirinal. C'est après sa lecture que toutes les personnes assistant au conseil de famille auraient été d'avis de précipiter les funérailles afin de ne pas donner le temps aux exécuteurs testamentaires d'agir, pour demander l'observation des dernières volontés du défunt, car ce testament ne serait qu'une copie.

L'original serait chez un notaire de Paris. Il remonte à 1885, avant l'expulsion du prince, mais on croit que des codicilles existent chez M^e Dufrac, notaire à Lyon. Rien n'est positif à cet égard.

Au point de vue privé, le prince Victor serait déshérité de tout ce qu'il est permis à son père de lui enlever. Le reste de la fortune du Prince serait partagée par fractions égales entre la princesse Lœtitia et le prince Louis, mais la princesse Clotilde conserverait la jouissance des biens.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 27

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XVII

LE CONSCRIT ET LE SOUS-LIEUTENANT

Si un malheur était survenu à la mère Marie ou à M. Durand, on lui aurait écrit, comme on faisait tous les mois,

Il avait écrit lui-même son changement de résidence, et rien ne faisait prévoir un événement qui put amener Jenny près de Jean-Pierre.

Viendrait-elle pour Maurice ? Cette pensée ne pouvait quitter son esprit, et cependant il pouvait croire au départ de la jeune fille, à l'abandon du foyer paternel.

Oh ! qu'il avait hâte d'être arrivé à la caserne.

Il y arriva ; mais il fallut une foule de formalités pour obtenir une sortie pour la soirée.

On partait le lendemain pour Paris, et le régiment était consigné.

Jean-Pierre, arrivant de Rambouillet, fut obligé de dire au capitaine qu'il avait quelques petites dettes à régler avant son départ, et comme il était bien noté, il put sortir.

Son ami le caporal sortait aussi.

— Ah ! fit le petit homme, nous allons voir la particulière de tantôt.

— Peut-être bien, fit Jean-Pierre, mais la difficulté est que je ne sais où la trouver.

— N'est-ce que cela ? dit le caporal ; je suppose que le militaire a du nez, et qu'une fois sur la piste, il doit aller droit au but.

— Vous me donnez une idée, caporal.

— Voyez-vous, nous allons trouver notre déesse avant d'avoir fait dix pas, c'est moi qui vous le dis, et je m'y connais.

— Je n'en doute pas : caporal ; mais, sans vous offenser, voudriez-vous accepter un verre avec un simple soldat ?

— Cette offre spontanée me flatte et vous honore, fusillier : nous voilà un peu loin de la caserne, et justement voici une enseigne affriolante : Au petit Bourgogne !

— Eh bien, entrons.

Jean-Pierre demanda un litre, et les deux militaires s'attablèrent.

— Caporal, dit Jean-Pierre après le premier verre, je suis franc, et je n'y vais pas par quatre chemins ; puis-je vous confier quelque chose ?

— Je suis un puits de discrétion.

— Bon. Vous connaissez le sous-lieutenant Bertrand ?

— Parbleu !

— Avez-vous remarqué qu'il sort tous les dimanches et qu'il couche toujours en ville.

— Tiens, fit le caporal, il fait comme tous les autres officiers : est-ce que nous pouvons savoir cela ?

— C'est juste. Mais savez-vous s'il a... une

malresse, comme on dit.

— La belle malice ! fit le caporal ; je parierais qu'il en a plusieurs. Tenez, conscrit, moi qui vous parle j'en ai eue jusqu'à trois.

— En vérité ! fit Jean-Pierre qui voyait qu'il faisait fausse route.

— C'est comme j'ai celui de vous le communiquer, mon fiston ; mais j'y songe ; est-ce que par hasard le sous-lieutenant aurait soulevé votre payse ?

— Du tout, fit le jeune homme, mais, je voudrais savoir autre chose.

— On finisse avec papa.

— J'ai tort ; à votre santé, caporal.

— A la vôtre, fusillier.

Et ils trinquèrent.

— Voyons, qu'est-ce que vous vouliez savoir ?

— Voilà : pourquoi je n'ai pu obtenir un jour de sortie, et pourquoi j'ai été désigné pour vous accompagner à Rambouillet.

— Vous plaindriez-vous de cette compagnie ?

— Oh ! loin de là, caporal.

— Ecoutez donc. Chaque fois que j'ai transmis votre demande au sous-lieutenant, il m'a promis de la faire passer.

Je sais cela, mais il n'a jamais réussi.

— Farceur !

— Que voulez-vous dire ?

— C'est sous le sceau du secret, au moins ?

— Un autre litre ! cria Jean-Pierre.

— Eh bien ! jeune homme, permettez-moi de vous donner cette appellation, puisque j'ai quatre ans de plus que vous ; quand le papier partait au capitaine, rran... une barre sous le nom de Constant.

— Je m'en doutais. Et lorsqu'il s'est agi de m'envoyer à Rambouillet, on m'a mis en tête de la liste ?

— Oui, et avec force compliments sur l'exactitude et la conduite du subdit. Je ne vois pas là de quoi vous plaindre, le sous-lieutenant paraît vous porter beaucoup d'estime.

— Je ne dis pas le contraire ; mais, dites-moi caporal, où demeure-t-il en ce moment ?

— Ah ! voilà... Avant notre départ, il avait une chambre rue de la Paroisse, 47, et, à moins qu'il n'ait déménagé depuis deux mois, il doit y être encore.

— Merci, dit Jean-Pierre en se levant.

— Est-ce que vous voulez aller chez lui ?

— Oh ! non. Ce serait probablement inutile. Je le verrai demain, puisque nous partons ensemble pour Paris.

— C'est juste.

Jean-Pierre paya la consommation, remercia le locataire caporal et prit sa course vers la rue de la Paroisse.

Le caporal remarqua parfaitement la direction prise par le jeune homme.

— Ouais, fit-il, Cupidon lui prête ses ailes : pourvu que je n'ai pas trop parlé.

Il vida son verre et sortit à son tour.

Lorsque Jean-Pierre fut dans la rue de la Paroisse, il ralentit sa course.

— Voyons, réfléchissons. Si je monte chez Maurice, il me demandera naturellement ce que je demande, et je ne saurai trop répondre, puisque je ne sais rien. Supposons qu'il ait vu Jenny, ai-je plus de droit de lui reprocher cette visite ici, que celles faites là-bas ?

Il paraît qu'il est prévu par le contrat de mariage que la propriété de Prangins serait lèguée au Prince Louis, avec les principaux souvenirs de Napoléon 1^{er}. Tous les manuscrits, lettres, documents, seraient légués au prince Louis, mais une partie devrait être publiée par les soins des exécuteurs testamentaires.

Le testament mentionnerait un grand nombre de legs particuliers consistant surtout en souvenirs.

Il existerait des dispositions testamentaires concernant les funérailles. Le prince y demanderait à être enterré à Paris, sans pompe religieuse, déclarant qu'il meurt fidèle aux convictions de toute sa vie. Il instituerait son fils Louis son légataire universel, avec mission de veiller à ce que ses dernières volontés fussent entièrement observées.

Il paraît que le nom de Victor n'est nullement cité.

Le testament serait rédigé comme si le prince Victor n'existait pas.

Le testament privé indique qu'il existe un autre testament politique qui est celui dont quatre exemplaires ont été faits. Ils doivent se trouver entre les mains de quatre exécuteurs testamentaires.

C'est un document fort important. Je tiens de bonne source que sa publication va soulever de vifs orages, car il désigne, affirme-t-on, comme continuateur et seul dépositaire de la tradition napoléonienne le prince Louis, à l'exclusion de son frère Victor.

Il déclare, paraît-il, que les Napoléon n'ont jamais déteu le pouvoir que par la volonté populaire. En outre, en vertu des droits qui lui ont été concédés par les sénatus-consulte, le prince déclare qu'il est héritier direct de Napoléon, qu'il use de ses droits de chef de la famille Bonaparte pour désigner au vote des Français, quand la doctrine de l'appel au peuple triomphera, le prince Louis qui saura toujours s'inspirer des principes de la Révolution française.

Les places fortes de l'Est

L'Echo de Paris annonce que le général Jamont, chargé de visiter minutieusement les places frontières de l'Est, inspectant, la semaine dernière, Lunéville et Nancy, fit exécuter des exercices de mobilisation, qui démontrèrent que le 6^e corps est absolument prêt.

Le général Jamont visita également les ouvrages de Frouard, Castines et Mallelou, construits pour protéger Nancy.

Le général Jamont, rentré à Châlons, a avoué à son état-major toute la satisfaction qu'il éprouvait de sa visite.

L'armée coloniale

Les ministres de la guerre et de la marine viennent de déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée coloniale.

D'après ce projet de loi, l'armée coloniale comprendra :

- Pour l'infanterie : 8 régiments d'infanterie, à 5 bataillons de 4 compagnies ; 3 compagnies disciplinaires des colonies ; 1 compagnie de discipline ; 1 légion étrangère formant 1 régiment à 5 bataillons de 4 compagnies ; 1 bataillon étranger, formant corps à 4 compagnies ;

Si j'ai un droit, un seul, c'est celui qu'elle m'a donné en me nommant son frère.

Si M. Bertrand manque à ses promesses ou la séduit, je puis intervenir comme frère.

Mais pour cela, il faut savoir, il faut une certitude ; je sens bien, à la douleur qui me ronge le cœur, que mon rôle de vengeur va commencer, mais je me contredrai, il le faut.

Pendant ce monologue, Jean-Pierre était arrivé en face du numéro 47.

Il vit une maison propre à deux étages ; au-dessus de la porté de l'allée, un écriteau portait ces mots :

« Chambres meublées à louer. »

En face, de l'autre côté de la rue, était un petit café presque désert.

Jean-Pierre y entra et s'installa près de la montre afin de ne pas perdre de vue la maison de Maurice.

Le patron vint lui servir un petit verre. Il remarqua sur le képi le numéro du régiment.

— Tiens, dit-il vous êtes du 25^e de ligne ?

— Mais oui, dit Jean-Pierre.

— Il paraît que vous nous quittez ?

— En effet, nous partons demain pour Paris.

— Vous venez sans doute, reprit le limonadier, curieux, aider l'officier qui demeure en face à déménager.

— Ma foi non, dit Jean-Pierre : j'ignore même s'il y a un officier du 25^e dans cette rue. Comment le nommez-vous ?

— Il se nomme Bertrand, je crois ; je vous prenais pour son brosseur.

— Bon, vous devez le connaître mieux que cela ?

3 régiments de tirailleurs tonkinois, à 4 bataillons de 4 compagnies ;

1 régiment de tirailleurs annamites, à 3 bataillons de 4 compagnies ;

1 régiment de tirailleurs sénégalais, à 3 bataillons de 4 compagnies ;

1 bataillon de tirailleurs kaoussas, à 4 compagnies ;

1 demi-bataillon de tirailleurs malgaches, à 2 compagnies ;

1 compagnie de cipahis de l'Inde.

Pour l'artillerie :

2 bataillons d'artillerie de forteresse, à 6 batteries à pied ;

2 régiments d'artillerie, à 7 batteries montées à 9 batteries de montagne ;

8 compagnies d'ouvriers d'artillerie ;

1 compagnie de conducteurs d'artillerie sénégalais ;

C'est un total de 267 compagnies d'infanterie, 44 batteries d'artillerie et 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie, artificiers et conducteurs.

Quant aux états-majors, ils comprendront :

Etat-major général : 4 généraux de division et 9 de brigade ;

Etat-major particulier de l'infanterie coloniale 10 colonels, 8 lieutenants-colonels, 34 chefs de bataillon, 108 capitaines et 83 lieutenants ;

Etat-major particulier de l'artillerie coloniale : 12 colonels, 12 lieutenants-colonels, 25 chefs d'escadron et 83 capitaines.

Les troupes coloniales stationnées en France seront constituées en deux divisions de deux brigades et formeront un corps spécial qui prendra le numéro 20.

SÉNAT

Séance du 21 mars

On vote un crédit de 600,000 fr. pour combattre les sauterelles en Algérie.

Après l'adoption de divers projets locaux, le Sénat s'ajourne au 27 avril et lève la séance.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 mars

On aborde la première délibération : 1^o sur les propositions de loi de M. Edouard Lockroy sur l'exercice de la pharmacie et de M. Ricard portant réglementation de la préparation, du dépôt et de la délivrance des drogues dans les dispensaires, hospices et autres établissements de l'assistance publique ; 2^o sur le projet de loi relatif à la préparation et à la distribution dans les établissements de bienfaisance, des médicaments destinés aux indigents.

Le passage à la discussion des articles est adopté.

L'article 1^{er} est adopté.

M. Froin développe longuement une disposition additionnelle au milieu du bruit et des rires de la Chambre. Il tiendrait à ce que les pharmaciens exerçassent personnellement sans jamais pouvoir se faire remplacer.

Cette disposition additionnelle est repoussée par 313 voix contre 120.

Après l'adoption de tous les articles, le passage à la deuxième délibération est ordonné.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire.

M. Bourgeois (de la Vendée) et M. Bigot demandent l'ajournement.

M. Jumel maintient qu'il voudrait la discus-

— Pas du tout. Voyez-vous, mon établissement n'est pas assez luxueux pour MM. les officiers ; ils ont d'ailleurs leurs habitudes. Et puis, celui-ci est assez mystérieux.

— Vraiment ! dit Jean-Pierre ; je ne le connais pas, nous ne sommes pas du même bataillon.

— Ah ! c'est cela.

Tenez, dit le cafetier, voici la voiture qui arrive.

— Quelle voiture ? fit Jean-Pierre, en collant sa figure au carreau.

— Le fiacre qui vient chercher les meubles de la dulcinée.

— La dulcinée ? répéta Jean-Pierre, qui ne comprenait pas.

Le cafetier éclata de rire.

— Vous n'avez pas lu Don Quichotte ?

— Non, dit sérieusement Jean-Pierre.

— Eh bien, mon ami, la dulcinée ou la connaissance, vous comprenez...

Jean-Pierre devint pâle et se leva.

— Ah ! oui, j'y suis... alors, il a avec lui une...

— Mais oui, mon petit... et une jolie fille, encore ; je l'ai aperçue deux fois à la fenêtre, depuis quinze jours qu'elle est ici.

— Ah ! il n'y a que quinze jours que cette dame est à Versailles ?

— Oh ! à Versailles, je ne sais pas, mais dans la maison en face, j'en réponds.

Jean-Pierre fit un effort sur lui-même, reprit sa place et demanda :

— Comment est cette... fille ?

sion immédiate, mais l'ajournement est ordonné par mains levées.

M. le président allait déclarer la séance levée, quand M. Labrousse s'élança à la tribune demandant à interpeller le gouvernement sur le pari mutuel.

M. de Freycinet fait remarquer que ni M. Fallières ni M. Davelle ne sont présents. Il demande donc le renvoi de l'interpellation après les vacances.

M. Labrousse insiste violemment pour la discussion immédiate.

M. Madiet de Montjau supplie, au milieu du bruit et d'un tumulte épouvantable, ses collègues de repousser la motion de M. Labrousse.

M. Rioteau, président de la commission des courses, dégage la commission. Il tient à établir que M. Labrousse veut interpeller comme simple député, mais non comme membre de la commission.

M. le président met aux voix la question de savoir si l'interpellation sera discutée immédiatement.

Par 312 voix contre 199, la Chambre décide de ne pas discuter aujourd'hui.

La prochaine séance aura lieu le 27 avril.

Situation en République argentine

Buenos-Ayres, 23 mars.

On assure qu'un changement de ministère est probable. Le général Roca se retire du Cabinet et M. V. Lopez va donner sa démission. De grandes réformes seraient projetées relativement au monnayage et à la Banque.

La révolution au Chili

On mande du Chili que les insurgés bombardent Antofagasta.

Conférence Staker à Genève

Genève, 23 mars.

De nouvelles manifestations ont eu lieu, hier, à Genève, contre le pasteur allemand Staker, qui faisait une seconde Conférence.

Les manifestants furent expulsés. Une douzaine d'arrestations ont eu lieu ; quatre ont été maintenues.

Les grèves de Belgique

Liège, 23 mars.

Les grèves de Seraing prennent une tournure alarmante. Dix mille grévistes n'ont cessé de manifester durant toute la journée d'hier.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Le Journal du Lot ne paraîtra pas le Jeudi-Saint.

Voyage du Président de la République

De renseignements recueillis à bonne source, il résulte que le président de la République ne pourra s'arrêter à Cahors. Son voyage dans le Midi étant de très courte durée et des engagements antérieurs ne lui permettant pas de modifier son itinéraire.

Mariage

On annonce le prochain mariage de M. Francis Fesq, docteur en médecine de la Faculté de Paris, maire d'Aurillac, avec Mlle Marie-Louise

— Très jolie, grande, brune : ces diables d'officiers se connaissent à chasser ce gibier-là.

Un bruit se produisit dans la rue.

Les deux hommes regardèrent.

— Ah ! voilà les malles, dit le cafetier ; soldat attendez un peu, vous verrez la donzelle.

Jean-Pierre avait peine à se contenir.

Le cocher plaça deux malles sur la voiture et ouvrit la portière.

C'était le moment. Jean-Pierre dardait ses yeux sur cette voiture.

Jean-Pierre avait reconnu l'homme, mais la voiture lui masquait la femme.

Il entendit la portière se fermer et le cocher crier : Hue !

Il jeta une pièce de monnaie au cafetier et sortit en courant.

— Hé ! dites donc, militaire, cria le commerçant, et votre monnaie ? Ah ! ouïche, il court bien comme le diable. Mais, j'y songe, il suit la voiture... j'ai peut-être un peu trop parlé. Après tout, l'officier n'est pas mon client.

Et là dessus il referma sa porte.

Jean-Pierre avait rattrapé la voiture et il ne tarda pas à voir quelle prenait le chemin de la gare du chemin de fer.

Il y arriva derrière elle.

Là, un grand nombre d'officiers se promenaient ou attendaient.

Jean-Pierre ne pouvait trop s'avancer ; il fit un circuit pour arriver au guichet du départ.

Il vit de loin Maurice qui faisait emporter les malles, puis une femme voilée qui lui donnait le bras.

Cette femme était élégamment vêtue, coiffée

Martin, fille de M. Martin, ancien directeur de l'usine à gaz à Cahors.

Ligne de Cahors à Brive

M. le Maire de Gourdon vient de recevoir la lettre suivante de M. le Directeur de la Compagnie d'Orléans. Cette lettre est la confirmation de la nouvelle que nous avons publiée ces jours derniers :

Paris, le 19 mars 1891.

Monsieur le Maire,

Par votre lettre du 10 de ce mois, vous témoignez le désir de connaître l'époque à laquelle pourra être ouverte à l'exploitation la ligne de Cahors à Brive.

J'ai l'honneur de vous faire savoir, Monsieur le Maire, que nous comptons ouvrir cette ligne au mois de juillet prochain.

Agréés, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur de la Compagnie, HEURTEAU,

Castelnau-Bretenoux

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. de Pradelle, ancien conseiller général du Lot et ancien préfet de l'Oise, décédé à cinquante-deux ans, après une très courte maladie. Ses obsèques auront lieu à Castelnau (Lot).

Musique militaire

A l'occasion des fêtes de Pâques, la musique du 7^e ne se fera pas entendre sur les allées Fénélon, du jeudi 26 mars au jeudi 2 avril inclus.

Véloce-Sport-Cadurcien

Banquet. — Dans sa réunion du 19 mars courant le V.-S.-C. a décidé qu'un banquet commémoratif aurait lieu le 5 avril prochain, à 6 h. 1/2 précises, à l'hôtel des Ambassadeurs.

Messieurs les Velocipédistes et messieurs les Membres honoraires de la société qui désireraient prendre part à ce banquet sont priés de vouloir bien adresser leur adhésion, avant le 1^{er} avril, dernier délai, à M. Sirven, architecte de la ville de Cahors, rue Feydel, n^o 2. La cotisation est fixée à 3 fr. 50, café non compris.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTES DE PAQUES

Extension de la durée de validité des Billets ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étend jusqu'au 7 avril la durée de validité de ses billets d'aller et retour réduits de 25 % qui seront délivrés, pendant la période du mercredi 25 mars inclus au lundi 6 avril inclus, aux conditions de son tarifs spécial A n^o 9.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Retards de trains

Le train 30 de Paris, qui doit arriver à Toulouse à 8 h. 26, a éprouvé, dimanche une heure et demie de retard. Le train 5 de Paris, arrivant à Toulouse à 1 h. 25 de la nuit, a éprouvé, d'autre part, un retard de près de deux heures.

Ce retard est dû à un accident qui a obstrué la voie ferrée entre Figéac et Capdenac : un rocher s'est subitement effondré à l'entrée du tunnel de Bouby.

Voici ce que notre correspondant de Figéac nous écrit à ce sujet :

Avant-hier soir, un éboulement s'est produit aux

d'un chapeau, et le pêcheur ne reconnaissait pas à ce costume la fille de son patron.

Après tout, Maurice pouvait bien avoir une maîtresse qui ne fut pas Jenny.

Quel espoir !

Il vint près du guichet où l'on délivrait les billets pour Paris.

Maurice et la dame s'approchèrent ; ils prirent un seul billet, puis Maurice alla aux bagages.

Jean-Pierre avait eu une idée. Il avait devancé Maurice, et sur l'une des malles il avait lu cette adresse :

« M. Bertrand, 14, rue Bichat »

— C'est bon, dit-il, on s'en souviendra.

Puis il était revenu vers le guichet.

La dame se trouva devant lui en se retournant elle poussa un petit cri, et, prenant vivement le bras de l'officier, elle entra dans la salle d'attente.

— C'est elle ! murmura Jean-Pierre.

Il attendit que le train fut parti et vit revenir Maurice, qui se dirigea seul et à pied vers la rue de la Paroisse.

Il l'accosta en le saluant, et lui dit :

— Monsieur Bertrand, voudriez-vous me dire le nom de la dame que vous venez de mener à la gare ?

— Il me semble que vous m'interrogez ! fit Maurice d'un ton hautain.

— Il me semble aussi, reprit Jean-Pierre, et il semble encore plus que vous ne me répondez pas !

Maurice s'éloigna d'un pas et dit d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme :

— Fusillier Constant, demain, en arrivant à Paris vous ferez huit jours de salle de police. Allez ! Et s'éloigna vivement.

(A suivre.)

abords du tunnel de Bouby; de gros blocs de pierre ont été projetés sur la voie et ont interrompu la marche des trains; on a été obligé de transborder les voyageurs, ce qui a occasionné de nombreux retards.

M. Pader, chef d'exploitation, accompagné de nombreux ingénieurs, s'est rendu sur les lieux et a pu se rendre compte du danger qui menaçait le passage, où des travaux sont très urgents. Ces messieurs venaient de recevoir la ligne de Saint-Denis à Aurillac, qui sera livrée à l'exploitation du 1^{er} au 30 mai prochain.

Réserve de l'armée active

MM. Jean-Léon-Marie Ruilhes et Henri Garet, ex-engagés conditionnels d'un an, sont nommés sous-lieutenant de réserve au 7^e de ligne.

La température

Depuis dimanche, le temps s'est beaucoup refroidi à Cahors. Le vent du nord a soufflé toute cette après-midi. Quelques flocons de neige faisaient presque croire au retour de l'hiver. Le baromètre est toujours bas; quant au thermomètre, à peine marquait-il, vers quatre heures, 5° au-dessus de zéro.

Suicide

Samedi, vers onze heures du matin, le nommé Mignot, âgé de soixante-dix ans, demeurant au Mas-Monsou, commune de Cahors, s'est donné volontairement la mort dans son domicile en se tirant un coup de fusil sous le menton. On ignore les motifs qui ont poussé Mignot à en finir avec la vie.

Société de pisciculture

La Société de pisciculture du Lot vient de recevoir, de l'établissement d'Andezy (Marne), 5,000 œufs embryonnés de truites arc-en-ciel.

Cette truite, nouvellement importée en France, tout en étant supérieure, comme goût, aux truites indigènes, jouit, paraît-il, de l'heureux privilège de vivre et de prospérer dans des eaux presque stagnantes, pouvant acquiescer, pendant l'été, une température de 27 à 28° centigrades.

Il y a donc des chances sérieuses pour que ce poisson s'acclimaté dans notre rivière, si pauvre en salmonidés. Dans tous les cas, la Société de pisciculture va tenter cet essai.

Les œufs ont été placés, aussitôt après leur arrivée, dans un appareil à incubation, préparé à leur intention. Dès que les jeunes poissons, qui naîtront de ces œufs auront acquis assez de force pour échapper à leurs ennemis, il seront lâchés en pleine rivière, dans le bassin de Coty. Au mois d'avril prochain, la Société doit recevoir également un millier d'alevins, de la même espèce de truite, prêts à être lâchés en pleine eau. Ces derniers poissons seront immergés en amont de Cahors, dans les bassins de Saint-Martin-Labouval et de Cajarc.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 9 mars

Présidence de M. Lebœuf, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. Joseph Blanc, secrétaire des séances, donne lecture, au nom de la commission du bulletin, de la liste des travaux choisis par cette commission pour former le 1^{er} fascicule de Tome XVI (année 1891) : 1^o Un procès criminel au XVIII^e siècle, par L. Combarieu; — 2^o Un tombeau sur les bords de l'Oule, par M. Bergougnot; — 3^o Cantiques patois, recueillis par M. l'abbé Gary; — Les chapelles en Quercy, par M. l'abbé Rouquié; — 5^o Testament d'Hébrard de Saint-Sulpice, par M. Greil; — 6^o Poésies patoises et françaises, par M. Rouquet; — 7^o Catalogue géographique des espèces contenues dans l'herbier de M.-J.-S. Bousquet (suite), par M. le docteur Lebœuf; — 8^o Notices nécrologiques sur MM. Bessières, Ruhlé et Cessac, par MM. Greil et Carbonnel; — 9^o Procès-verbaux du trimestre.

M. Greil donne lecture d'une intéressante « Lettre d'un officier de Eigeac réfugié de la dite ville à Fons, à un ancien ami de la ville de Cahors sur la prise du fort de Capdenac ». Les événements relatifs à ce document se passaient sous Louis XIII, en 1622. Le fort dont il est question avait été construit par Sully, l'ancien ministre de Henri VI. Les catholiques, qui soupçonnaient Sully de protéger les protestants, se soulèverent contre lui. Le comte d'Ayen, sénéchal du Rouergue, vint lui prêter main forte, dès qu'il apprit ce qui se passait à Capdenac; mais ses secours arrivèrent trop tard.

M. l'abbé Gary donne lecture de deux cantiques patois très populaires : 1^o « O Pecadou misérable! » 2^o « Denpei lontens Diou bous crido. »

Le Président,
D^r LEBŒUF

Le Secrétaire,
J. BLANC.

Grolejac

Les journaux de Sarlat ont annoncé tout récemment qu'un incendie s'était déclaré dans la forêt de Grolejac. De l'enquête à laquelle il a été procédé, il résulte que le feu a détruit trente hectares de bois taillis au préjudice de M. Oswal Tailles, propriétaire à Cénac. Les pertes, estimées 4,200 fr., ne sont pas assurées. On ignore les causes de ce sinistre.

Le Palais des Singes

Nous y serons tous, samedi soir, dans ce Palais merveilleux, où nos... ancêtres nous prouvent qu'ils avaient bien avant nous le monopole des belles manières et des aptitudes acrobatiques.

M. Magis est arrivé à faire exécuter à sa troupe à quatre patas les exercices les plus surprenants et les plus déconcertants pour la gent bimane.

On sort de là perplexe et on se demande avec anxiété si l'homme est bien l'être le plus perfectionné de la Création.

Heureusement que l'équilibriste M. Canetta nous rassure un peu par ses prodiges d'équilibre à l'envers qui ont fait pendant longtemps le succès des soirées de l'hippodrome.

Rendez-vous samedi au cours Vaxis.

AGRICULTURE

Syndicats agricoles

Une intéressante décision a été prise par la commission du Crédit agricole. Elle a adopté l'article 1^{er} du projet de M. Méline. D'après cet article, les Syndicats agricoles professionnels, qui y sont autorisés par leurs statuts, peuvent :

- 1^o Acheter ou revendre, louer ou prêter à leurs adhérents les matières premières, machines, outils, engrais, semences nécessaires à l'exercice de leur profession;
- 2^o Garantir le paiement des achats directement faits aux producteurs et aux fournisseurs des objets ci-dessus énumérés;
- 3^o Recevoir de leurs adhérents des dépôts de fonds en compte courant, avec ou sans intérêts; se charger des recouvrements à faire pour eux ou sur eux;
- 4^o Vendre pour leur compte les produits de leur profession;
- 5^o Contracter les engagements nécessaires pour constituer ou augmenter les fonds de roulement de la Société, l'émission d'actions étant néanmoins interdite.

Cet article constitue l'économie même du projet de M. Méline sur la constitution du Crédit agricole.

LA BOUILLIE BORDELAISE EN POWDRE

DE M. BOYER, CHIMISTE

Cette poudre, destinée tant à la confection de la Bouillie Bordelaise qu'au traitement pulvérent, est le résultat de longs et nombreux essais effectués tant au laboratoire que sur le terrain.

Elle représente le maximum d'effet utile que l'on puisse produire, en évitant l'emploi exagéré de substances dont la dose peut amener des craintes dans l'esprit de ceux qui l'emploient.

Les viticulteurs trouveront enfin dans la Bouillie Méridionale un agent actif, économique, d'un effet certain, curatif et surtout préventif. Détruire les germes, les infiniment petits, c'est prévenir le développement des maladies.

Cette règle est celle que l'hygiène générale applique aujourd'hui à l'art de guérir, que cela s'applique aux animaux, aux végétaux.

Elle est la conséquence logique des travaux de nos illustres savants : Pasteur, Dumas, Boulay, Planchon, Millardet, Cornu, Balbiani, etc., etc.

C'est aux agriculteurs soucieux de marcher dans la voie qu'a tracée la science d'employer ce produit pour combattre victorieusement l'invasion et le développement des ennemis naturels de la vigne, quels qu'ils soient : Oidium, Mildiou, Anthracnose, Blac-Root et autres, Chlorose et les insectes ampélophages.

Mode d'emploi

S'emploie aux mêmes époques, de la même façon et avec les mêmes instruments que la Bouillie Bordelaise.

A chaque opération, verser quatre kilos de Bouillie Méridionale dans 400 litres d'eau; agiter en la préparant et au moment de l'employer; puis répandre sur un hectare de terrain avec les instruments que l'on a à sa disposition (balais, arrosoirs, pulvérisateurs).

Economie de temps et d'argent, bien moins de peine pour le cultivateur, cette bouillie ne demandant aucune préparation pour être employée, dosage efficace, tels sont les avantages de la Bouillie Méridionale.

Avec elle, jamais d'engorgement d'appareils. Après la floraison de la vigne et lorsque le développement des pampres rend plus difficile la pulvérisation des liquides sur le raisin, il y a tout avantage à faire un traitement au soufflet avec notre poudre.

Nous ne saurions trop insister sur les avantages d'un traitement que l'on peut appeler traitement tardif, car nul viticulteur n'ignore que le mildiou exerce encore ses ravages une fois la récolte enlevée. Donc traiter à cette époque, c'est prévenir le germe futur de la maladie et assurer la récolte à venir.

Cette poudre seule ou en dissolution est employée avec avantage dans le traitement de tous les parasites des jardins d'agrément, maraichers et potagers et des arbres fruitiers.

S'adresse à M. Vincent, pépiniériste.

FAITS DIVERS

Le printemps

C'est le 21 mars, qu'a commencé cette saison tempérée, agréable entre toutes, qui s'appelle printemps, et part de l'équinoxe pour finir au

solstice d'été. Elle s'écoule entre les grands froids et les grandes chaleurs.

Nous sommes aujourd'hui à cette époque de l'année où les jours sont égaux aux nuits. Ils augmentent progressivement jusqu'à la fin de la saison, c'est-à-dire jusqu'au 21 juin, en même temps que les nuits diminuent.

Pendant que nous avons le printemps, nos antipodes jouissent de l'automne.

Le printemps a fait samedi son entrée chez nous par un vilain temps, un vent d'Ouest mêlé de pluie et un ciel naturellement gris et brumeux.

Il a fait mentir, le poète qui décrit ainsi l'arrivée du printemps dans nos campagnes :

Sur un nuage de rosée
Doré des rayons du soleil,
Il parcourt nos guérets et presse le réveil
De la nature reposée,
Qui de mille feux embrasée,
Le sein couvert de fleurs, sort des bras du sommeil.

Espérons qu'il prendra bientôt sa revanche.

Modification du climat

M. Camille Flammarion vient d'adresser au *New-York Herald* une lettre fort intéressante dans laquelle il démontre que le climat de la France est en train de se modifier d'une façon notable.

D'après M. Flammarion, la température de Paris devient chaque année de plus en plus froide; presque tous les mois de l'année ont une température inférieure à la température normale.

A Bruxelles, M. Lancaster, le météorologiste bien connu, a constaté les mêmes résultats après de nombreuses observations.

Dans le midi de la France, la moyenne de la température baisse aussi sensiblement, ainsi qu'il résulte des observations faites à Antibes et à Marseille.

En Angleterre, à Greenwich et sur plusieurs autres points, l'abaissement de la température moyenne est aussi sensible qu'en France.

M. Flammarion constate donc les mêmes résultats en France, en Angleterre et en Belgique, et conclut ainsi :

« Est-ce que cet abaissement de température va continuer et devenir de plus en plus marqué? Retournerons-nous graduellement à la période glaciaire, ou bien, sans aller si loin, notre climat va-t-il se transformer à ce point que la culture de la vigne descendra de plus en plus vers le Sud? »

Les conclusions de M. Flammarion sont loin d'être réjouissantes.

Une caravane vélocipédique

Sur l'initiative d'un groupe de cyclistes du nord, de l'est et du centre, une caravane d'amateurs organise pour les vacances de Pâques un voyage dans la vallée du Rhône et en Italie, avec retour en France, en 15 jours, soit un parcours de 1,850 kilomètres, c'est-à-dire 123 kilomètres par jour.

Les cyclistes partiront de Nevers le 25 mars, à 7 heures du matin, ils seront le soir à Autun; le 26 à Mâcon; le 27 à Lyon; le 28 à Valence; le 29 à Avignon; le 30 à Marseille; le 31 à Fréjus; le 1^{er} avril à Vintimille; le 2 à Gènes; le 3 à Turin; le 4 à Chambéry; le 5 à Grenoble; le 6 à Saint-Etienne; le 7 à Clermont-Ferrand; le 8 à moulins.

Les vélocipédistes qui désireront faire partie de la caravane devront être rendus le 24 mars, à 6 heures du soir, hôtel de France, à Nevers.

M. AUDOUARD, chirurgien-dentiste à Brive,

A l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors les 6, 7 et 8 avril prochain (Hôtel du Palais-National).

PUBLICATION

PRESCRITE PAR L'ORDONNANCE DU 14 JANVIER 1831 (art. 3)

Extrait de testament

« Je soussignée Pétronille Demeaux veuve Deltheil, demeurant à Cahor, institue pour mon légataire universel mon cousin Henri Demeaux, propriétaire demeurant à Puy-l'Évêque.
« Je donne à la Fabrique de l'église St-Urcis, ma paroisse, la somme de mille francs dont la moitié sera employée en messe et l'autre moitié pour les réparations de l'église.
« Je donne au Bureaux de bienfaisance de Cahors la somme de deux-cents francs.
« Je donne à l'hospice de Cahor la somme de deux-cents francs.
« Je donne au couvent de la miséricorde de Moissat ou a decédé ma nièce Marguerite Deltheil la somme de mille francs pour les dommages des soins portés à la sœur Ildegarde.
« Tous ces legs en argent sont à la charge de mon héritier universel Henri Demeaux auquel je donne pour les acquitter un an à partir du jour de mon décès.

« Je révoque tous les autres testaments que j'ai pu faire antérieurement.
« Fait et écrit de ma main en entier à Cahor le quatre mars-mille-huit-cents-quatre-vingt-quatre.

Signé PÉTRONILLE DEMEAUX
veuve DELTHEIL

Enregistré à Cahors le 7 juin 1886 fol. 46 c. 4 reçu sept francs cinquante centimes, décimes un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé GIBBERT.

Extrait par M^e Lescale notaire à Cahors, soussigné, ce jourd'hui 24 mars 1891, sur l'original du testament olographe de la dite dame Pétronille Demeaux, veuve Deltheil, déposé pour minute au dit M^e Lescale par ordonnance de M. le président du tribunal de première instance de Cahors en date du 2 juin 1886, dont une expédition est, avec l'original du testament, demeurée en la possession de M^e Lescale.

L. LESCALE.

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les héritiers de madame Pétronille Demeaux, veuve Deltheil, en son vivant demeurant à Cahors où elle est décédée le 31 mai 1886, à adresser à monsieur le préfet du Lot, dans les délais prescrits par l'ordonnance du 14 janvier 1831, les réclamations qu'ils auraient à présenter sur l'exécution du testament dont extrait précède.

Cahors, le 24 mars 1891.

Le Maire,
J. H. COSTES.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France.

Bourse de Paris

Cours du 23 Mars 1891

RENTES

| | | |
|-------------------------|--------|--------|
| 3 0/0 perpétuel..... | compt. | 95 15 |
| 3 0/0 amortissable..... | compt. | 96 10 |
| 3 0/0 Emprunt 1891..... | | 93 70 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | compt. | 105 10 |

Valeurs Françaises

ACTIONS

| | | |
|--|---------|---|
| BANQUE DE FRANCE..... | 4340 | » |
| CRÉDIT FONCIER..... | 1285 | » |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... | 491 | » |
| COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te} | 652 50 | » |
| EST (Chemin de fer)..... | 935 | » |
| LYON..... | 1540 | » |
| MIDI..... | 1326 | » |
| NORD..... | 1385 | » |
| ORLÉANS..... | 1580 | » |
| OUEST..... | 1090 | » |
| GAZ, C ^{ie} parisienne..... | 1475 | » |
| CANAL DE SUEZ..... | 2457 50 | » |
| CANAL DE PANAMA..... | 37 50 | » |
| Etablissements DECAUVILLE..... | 471 | » |

OBLIGATIONS

| | | |
|--------------------------------------|--------|---|
| LYON (fusion)..... | 444 | » |
| EST 3 0/0..... | 439 | » |
| MIDI 3 0/0..... | 447 75 | » |
| NORD 3 0/0..... | 447 50 | » |
| ORLÉANS 3 0/0..... | 451 | » |
| OUEST 3 0/0..... | 448 | » |
| SUD DE LA FRANCE..... | 425 | » |
| OUEST-ALGÉRIEN..... | 430 | » |
| EST-ALGERIEN..... | 429 | » |
| CRÉDIT FONCIER, f. 3 0/0 1853..... | 605 | » |
| — — — — — 4 0/0 1863..... | 528 | » |
| — — — — — f. 3 0/0 1877..... | 390 | » |
| — — — — — comm. 3 0/0 1879..... | 474 | » |
| — — — — — f. 3 0/0 1879..... | 480 | » |
| — — — — — comm. 3 0/0 1880..... | 466 25 | » |
| — — — — — f. 3 0/0 1883..... | 421 50 | » |
| — — — — — 3 0/0 1885..... | 475 | » |
| — — — — — bons 100 fr. av. lots..... | 74 | » |
| GAZ, C ^{ie} parisienne..... | 523 | » |

Valeurs Étrangères

| | |
|-------------------------------|--------|
| RUSSE, 4 0/0 1889..... | 99 75 |
| RUSSE, 4 0/0 consolidé..... | 100 65 |
| PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... | 57 05 |
| PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... | 442 50 |
| LOMBARDS, 3 0/0..... | 342 50 |
| SARAGOSSE 3 0/0..... | 390 |

Valeurs en banque

| | |
|--|--------|
| Ch. RUSSE (gr. Société)..... | 665 |
| Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0..... | 470 20 |
| — PORTO-RICO 3 0/0..... | 270 |
| — BAHIA (Brésil) 5 0/0..... | 450 |

BULLETIN FINANCIER

du 23 mars 1891

Le marché est peu animé, et on attend la liquidation de Londres qui paraît devoir se faire sans grandes difficultés. A la fin de la semaine, les bourses étrangères seront fermées, et, de ce chef notre place ne recevra aucune indication; de là, une certaine réserve de la part de la spéculation, réserve qui ne cessera qu'à la liquidation.

Le 3 0/0 est à 95.07 en réaction de 02 sur samedi; quelques ventes ont ramené le nouveau à 93.75, la réaction est assez sensible.

Selon nos prévisions le Foncier est vivement revenu à 1275. Le coup tenté ne réussit pas plus cette fois-ci que jadis.

La Banque de Paris est à 827.50. Le Crédit Lyonnais est très ferme à 796.25. Le crédit mobilier fait 427.50.

Les chemins Portugais sont à 470. Les fonds étrangers sont moins fermes. L'Italian revient à 94.85. L'Extérieure est à 77, 3/16.

En Banque, l'Alpine continue à être l'objet de nombreux achats. Le Lanrum Grec est ferme.

La Part Petite Presse s'avance à 80. Les mines de St Antoine valent 58.75. L'obligation Porto Rico est à 280.

C'est le 1^{er} avril que se détache un coupon de 7,50 sur l'obligation de Linarès à Almenia.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine Sainte et Fêtes à SÉVILLE

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 22 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 20 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 10 Mars au 15 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 18 au 28 Mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne, et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

Le début d'un rhume paraît toujours innocent, mais il devient dangereux s'il n'est pas soigné à temps. Le sirop phénique de Vial est le remède par excellence ; peu de temps la toux s'apaise, l'expectoration se modifie et l'on n'a pas à craindre de complications du côté du poumon.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

Société anonyme au capital de 80 millions de francs. — Conversion en 4 0/0 des obligations 5 0/0. — 140,000 obligations foncières 4 0/0 de 505 fr. ou 120. — Intérêts semestriels, 10 fr. 10, nets d'impôts (1er avril-1er oct.) payables en or, à Paris, Londres et en Egypte. — Amortissement en or, à 505 fr. en 75 ans, par tirages semestriels, à partir du 1er octobre 1891.

Prix d'émission : 465 francs (jouissance du 1er avril 1891). On paie : en souscrivant 50 fr., à la répartition, du 1er au avril, 150 fr., du 1er au 5 mai, 150 fr., du 1er au 5 juin, 115 fr. Ou 463 fr. 90 si on se libère à la répartition. Le placement ressort, à ce cours, à 4,35 0/0 net d'impôts, plus la prime d'amortissement à 505 fr. Les titres 5 0/0, remboursement à 505 fr. sont reçus en paiement à 507 fr. 50 (coupon du 1er avril 1891 détaché). Pour eux, la souscription est irréductible et le prix net ressort à 461 fr. 40. Tout solde de décompte de conversion inférieur à 463 fr. 90 sera payé en espèces.

On souscrit : Mercredi 25 mars, Banque d'Escompte de Paris ; Crédit Lyonnais ; Société générale ; Crédit Industriel ; Société Marseillaise, et à leurs agences, dans les départements et à l'étranger. Dès à présent, on peut souscrire par correspondance. Pour les demandes de conversion, joindre les titres 5 0/0. La cote officielle sera demandée à Paris, Londres, Bruxelles, Genève.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. la boîte. — 19, r. Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

La pâleur du visage, la décoloration des paupières, des lèvres, et des gencives, l'appétit diminué ou capricieux, la surexcitation nerveuse si fréquente chez les dames et des jeunes filles, ont pour cause l'appauvrissement du sang en phosphates et en fer. La médication ferrugineuse redonne au teint sa fraîcheur, au sang sa coloration, à l'organisme sa vitalité ; voilà pourquoi les médecins prescrivent le Phosphate de Fer soluble de Leras, dont la limpidité séduite et dont l'action bienfaisante apparaît dès les premiers jours.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE Sirop Laroze D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Bibliographie

LA POUPEE MODÈLE Journal des petites filles PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions d'ous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en apercevoir.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller. — Cartons-jouets instructifs. — Musique. — Gravures de Modes d'enfants. — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; leur leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

ENCYCLOPÉDIE LA GRANDE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BERTHELOT, de l'Institut; HARTEWIG, de l'Institut; F. Camille DREYFUS, député de la Seine; A. GIRY, professeur à l'École des Chartes; GLASSON, de l'Institut; D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine; C. A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques; H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique; E. LEVASSOUR, de l'Institut; H. MARION, professeur à Sorbonne; E. MOUNIER, conservateur de l'École des Beaux-Arts; A. WALLAT, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DES MINISTRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES TRAVAUX PUBLICS, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, DE LA VILLE DE PARIS, D'UN GRAND nombre de bibliothèques, etc. LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1900 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartés en couleurs hors texte. Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine alternativement un jour le jeudi, DEUX le jeudi suivant, soit SIX livraisons par mois ou TROIS volumes par an. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant. UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE. H. LAMIAULT & CIE 61, Rue de Rennes, PARIS

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Toux, Catarrhes, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI. LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

CH. FAY, Inventeur 9, Rue de la Paix, PARIS Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur 9, Rue de la Paix, PARIS Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS.

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygienne sur la Peau

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

EXIGER la MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE de GARANTIE de l'UNION des FABRICANTS.

VIGNES AMÉRICAINES

5,000 Othellos Racinés

A VOIR ARRACHER SUR PLACE

Extra-beaux — à 100 fr. le mille

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

ALPH. SÉGUELA, FILS

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

- Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.
Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacquez, etc.
Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table
Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure.

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, Chênes truffiers

PÉPINIÈRES A GAILLAC

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

COFFRES-FORTS TOUT EN FER Pierre HAFNER 1er Médailles d'Or aux Expositions Universelles de 1878 et 1889. 12 & 14, PASSAGE JOUFFROY PARIS Envoi FRANCO de DESSINS et PRIX-COURANTS.

A VENDRE

Un Phaëton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer. S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratiér.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUCÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

425 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes de revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CARTES en 1 liv. à 15 c. contenant la grande carte des départements de France, en 10 couleurs, et un spécimen gratuit à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1re série d'un spécimen gratuit à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1re série

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

Mme Ve BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

HONORÉ Photographe 77, BOULEVARD GAMBETTA, 77 CAHORS